
L'Union du Maghreb ou l'invincible espoir

*El Mehdi Lamrani**

« L'histoire enseigne aux hommes la difficulté des grandes tâches
et la lenteur des accomplissements, mais elle justifie l'invincible espoir. »

Jean Jaurès

« Vous avez parlé tout à l'heure de l'espoir : les hommes unis à la fois par l'espoir
et par l'action accèdent, comme les hommes unis par l'amour,
à des domaines auxquels ils n'accéderaient pas seuls. »

André Malraux

Introduction : L'Union du Maghreb, le temps de l'espoir

Rarement dans l'histoire, le Maghreb a été unifié. Quand bien même il semble s'unir pour les indépendances, c'est essentiellement la pression du joug des puissances coloniales qui fait office d'élément fédérateur. Roger Le Tourneau relativisait¹ déjà à l'époque la pertinence de « l'idée d'unité nord-africaine », qui, « avant d'être une idée constructive, [...] s'est surtout manifestée comme réflexe de défense ».

Trente et un ans après la conférence de Tanger de 1958², première expression³ d'un rêve d'unité maghrébine très vite avorté, Nouakchott, Rabat, Alger, Tunis

* CERIMES/CEDAG (EA1516), Université Paris Descartes, Sorbonne Paris Cité.

1. « L'idée d'unité nord-africaine... est née avant tout d'une réaction contre l'emprise française sur les trois pays du Maghreb : avant d'être une idée constructive, elle s'est manifestée surtout comme un réflexe de défense, comme l'addition d'un triple sentiment commun, celui de la domination française... Les apôtres de l'unité maghrébine devront s'armer de patience et de ténacité s'ils veulent aboutir... Autrement l'Afrique du Nord risque fort de connaître à nouveau le sort qui lui est déjà échu plusieurs fois, c'est-à-dire d'en rester aux luttes intestines, à la stagnation économique et technique » (Le Tourneau, 1962, p. 472).

2. Conférence organisée à Tanger du 27 au 30 avril 1958.

3. « Nous, les représentants des mouvements de libération nationale de Tunisie, d'Algérie et du Maroc, proclamons solennellement notre foi en l'unité du Maghreb et notre volonté de la réaliser dès que les conditions s'y prêteront, c'est-à-dire quand les forces françaises et étrangères auront évacué leurs bases de Tunisie et au Maroc et quand l'Algérie sera devenue indépendante. » L'appel lancé à l'issue de la conférence par les représentants du néo-Destour tunisien Bahi Ladgham, Ahmed Tlili, Abdelhamid Chaker, du FLN algérien Ferhat Abbas, Abdelhafid Boussouf, Abdelhamid Mehri, et de l'Istiqlal marocain Allal El Fassi, Ahmed Balafrej, Abderrahim Bouabid et El Mehdi Ben Barka.

et Tripoli signaient l'Accord de Marrakech. Les premiers articles⁴ évoquent ni plus ni moins la « fraternité », « le progrès », « la paix », et la « libre circulation » et définissent trois principaux axes à développer : politique, économique et culturel. Quelques décennies plus tard, l'idéal d'une unité maghrébine a bien vite cédé le pas à la logique de l'intérêt national.

Longtemps le Maghreb a paru être, probablement à juste titre, une simple arrière-cour de l'Europe, une sous-région d'un espace méditerranéen peinant à trouver sa cohésion politique. Les révoltes de l'hiver 2011 ont troublé et interrogent ces rapports anciens. Le renouveau de la question de l'intégration économique et politique au Maghreb s'inscrit dans ce contexte.

Ainsi, le projet d'une intégration maghrébine est-il toujours pertinent ? Les révoltes populaires de l'année 2011 vont-elles permettre de lever les blocages politiques ? Faut-il abandonner définitivement ce projet d'union, devenu un mythe ? A-t-il de réelles chances de succès ?

En retraçant de manière analytique l'évolution des relations intermaghrébines durant ces dernières années, nous apporterons des éléments d'explication mettant en exergue l'importance d'une union maghrébine en prenant en considération les potentialités de cette région. En soulignant les réalités économiques et politiques actuelles, les limites et les contraintes qu'elles imposent, nous mènerons une analyse actualisée de la situation au Maghreb tout en démontrant la nécessité pour les États du Nord de la Méditerranée de revoir leur regard sur ceux du Sud.

À la lumière du nouveau cadre institutionnel que représente l'Union pour la Méditerranée et de l'évolution des institutions européenne (élargissement vers l'Est, remise en cause de l'euro et crise de gouvernance politique et économique... (Guitton, 2013), nous soulignerons les dynamiques et les spécificités du Maghreb faisant de son union politique et économique non seulement une nécessité régionale mais un enjeu d'équilibre géostratégique mondial.

Les relations intermaghrébines et la perspective européenne

L'Union du Maghreb Arabe (UMA) a été créée en 1989 par un traité signé par les cinq pays du Maghreb (Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie et Tunisie). Ces pays sont liés entre eux par un héritage commun et sont dotés de ressources naturelles considérables. Leurs structures économiques sont quelque peu différentes mais complémentaires. L'Algérie et la Libye sont naturellement dotées d'abondantes ressources pétrolières, alors que la Mauritanie possède un large secteur de minerais. Le Maroc et la Tunisie ont, quant à eux, des secteurs financiers et industriels relativement développés.

Aujourd'hui, l'Union du Maghreb Arabe reste toujours de l'encre sur papier. Depuis leurs indépendances, les pays maghrébins sont minés par des dissensions très profondes empêchant la réalisation de cette union. Face à l'ALÉNA, l'UE, le MERCOSUR, ou encore l'ASEAN, l'UMA fait bien piètre figure. Les divisions politiques ont des conséquences économiques, sociales et culturelles non négligeables.

4. <http://www.maghrebarabe.org/fr/obj.cfm>.

L'intégration maghrébine dans l'impasse

Le Maghreb donne parfois le sentiment de ne pas suivre l'évolution et les changements que connaissent les autres parties du monde. Les grands problèmes de cette région s'y aggravent plus qu'ils ne s'y résolvent⁵. La situation générale au Maghreb ne progresse pas au niveau que l'on est en droit d'attendre.

Si, sur le plan politique, la photographie en 2013 est fondamentalement différente de celle que l'on aurait pu faire en 1995 au moment du lancement du Partenariat euro-méditerranéen (PEM) et en 1989 au moment du lancement de l'UMA, elle ne l'est malheureusement pas sur le plan économique.

Pourtant, l'intégration maghrébine apparaît comme l'une des réponses aux difficultés que rencontre la région : Mal-développement économique, complexification des contraintes environnementales, distorsions territoriales, précarité des travailleurs et chômage des jeunes. Les économies du Maghreb se tournent le dos et les gouvernants ont des relations marquées par une méfiance mutuelle.

À la désunion politique...

Le Maghreb n'a pas réussi son intégration politique. Les facteurs explicatifs de cet échec sont nombreux et de différents niveaux. Certains analystes mettent surtout l'accent sur la question du Sahara et, par ricochet, sur la rivalité géostratégique entre le Maroc et l'Algérie. Si ce conflit apparaît comme le principal facteur de blocage dans la construction de l'UMA, il illustre l'incapacité de l'Algérie et du Maroc à sortir, depuis « la guerre des sables » en 1963, d'une relation de méfiance, voire parfois d'hostilité. L'absence d'une dynamique maghrébine unitaire trouverait également son origine, selon d'autres analystes, dans l'incompatibilité des régimes politiques maghrébins et leur déficit de convergence. De plus, les différences de niveaux de développement économique, social et culturel ainsi que les vicissitudes de l'histoire et des positionnements géostratégiques ont contribué à accentuer les difficultés et à compliquer la situation.

Dans un environnement international caractérisé par la menace terroriste et l'insécurité énergétique, les partenaires extérieurs de l'UMA sont incités à œuvrer plus efficacement à la réalisation d'une zone intégrée.

Les campagnes de presse incendiaires que se lancent occasionnellement les journaux de la région en fonction de la conjoncture, ajoutées aux tensions diplomatiques entre le Maroc et l'Algérie font que l'intégration maghrébine apparaît d'abord et avant tout comme une contrainte extérieure.

Cependant, les points communs, entre ces deux pays notamment, sont multiples et leurs citoyens respectifs s'y retrouvent aisément, tout naturellement. Les frontières culturelles s'effacent et les deux peuples attendent, impatiemment, la chute du dernier « mur »⁶ qui les sépare. Mais à quoi bon revenir sur la persistance des contentieux politiques quand les chiffres parlent d'eux-mêmes ?

5. Le Rapport sur le développement humain 2013 du PNUD révèle que sur 187 pays, la Libye est au 64^e rang, suivie de l'Algérie (93^e) et de la Tunisie (94^e). Le Maroc et la Mauritanie occupent respectivement le 130^e et le 155^e rang mondial.

6. La frontière terrestre reste fermée à tout trafic depuis 1994.

....S'ajoute l'absence de coopération économique

Une grande partie du commerce mondial s'inscrit dorénavant dans les aires d'intégration régionale. Ainsi, les relations commerciales interrégionales de l'Union européenne, de l'ASEAN et du MERCOSUR sont respectivement de 60 %, 22 % et 19 %. Celle de l'UMA atteint à peine les 3 %.

En effet, au Maghreb, le commerce interrégional représente moins de 3 % des échanges. Un chiffre qui contraste avec les 70 % du commerce extérieur réalisés avec l'Union européenne. Le volume des échanges et des investissements régionaux dans l'Union du Maghreb Arabe sont ainsi parmi les plus faibles au monde.

Le coût de cette faible intégration est évalué, pour chacun des pays, à la privation de 2 à 3% du PIB annuel. Un tel constat ne manque pas de soulever des questions. La situation de ces pays ne semble pas en mesure de se payer le luxe d'un tel gâchis économique.

De nombreux rapports concluent à la nécessité pour les États du Maghreb de s'engager concrètement dans l'organisation d'une intégration régionale effective. Un tel processus ne manquerait pas de favoriser leur croissance économique (Ghozali, 2009) et d'accroître la visibilité de la région et son intérêt géographique.

« Les pays du Maghreb représentent des marchés relativement petits et fragmentés, dont la meilleure chance de développement se situe dans l'ouverture et l'intégration. [...] Une intégration économique régionale plus poussée présenterait des avantages importants. Elle créerait un marché régional de plus de 75 millions de consommateurs...elle entraînerait des gains d'efficacité et rendrait la région plus attrayante pour les investisseurs étrangers. Et surtout, les structures économiques complémentaires des pays du Maghreb créeraient des possibilités d'échanges qui bénéficieraient à tous les pays de la région [méditerranéenne]. » (De Rato, 2005)

La faible complémentarité économique (Bensidoun et Chevalier, 1996) est généralement donnée comme explication structurelle à cette faiblesse des échanges. Toutefois, il suffit simplement de constater pour « démontrer » l'absurdité de la situation : pourquoi les voitures Logan, par exemple, commercialisées en Algérie, sont-elles fabriquées en Roumanie alors que Renault possède une usine d'assemblage au Maroc.

Face à la faiblesse structurelle des économies du Maghreb, l'intégration régionale constitue une solution bénéfique. Et pourtant, force est de constater la lenteur avec laquelle cette voie est empruntée. Ne serait-ce que pour des raisons économiques, l'Union apparaît aujourd'hui plus que jamais comme une question de survie.

Le Partenariat euro-méditerranéen, une quête d'unité pour un destin partagé

Si les pays du Maghreb n'ont que très peu de relations économiques entre eux et encore moins de relations politiques, ils ont toutefois des relations bilatérales importantes avec l'Europe, notamment avec la France.

Aujourd'hui, l'ambition affichée des différents accords⁷ euromaghrébins « semble aller dans le sens de la recherche de nouveaux types de relations. Ce tissu d'accords a remplacé les liens de domination coloniale par de nouvelles relations d'une grande densité prenant souvent la forme d'un partenariat privilégié » (Mahiou, Ben Achour, Elmadmad, 2012) voire d'un statut avancé. Le projet d'Union pour la Méditerranée, s'il arrive à sortir des écueils politiques, est censé continuer à promouvoir un espace économique euro-méditerranéen plus intégré. « Toutefois, on peut s'interroger sur la nature, la finalité et les effets de ce partenariat non seulement sur chacun des pays maghrébins mais aussi et surtout sur le Maghreb comme ensemble régional encore en construction » (Mahiou, Ben Achour, Elmadmad, 2012).

L'Union européenne, partenaire économique imposant et incontournable des pays du Maghreb

Sur le plan commercial, l'Union européenne s'impose dans une relation profondément déséquilibrée. Pour les importations et les exportations, elle demeure le premier partenaire (fournisseur et client) des cinq pays du Maghreb. La dépendance de ces pays vis-à-vis de l'UE est lourde. Le pétrole et le gaz constituent la quasi-totalité des exportations algériennes. Les produits industriels, le textile au premier chef, mais aussi de plus en plus de l'équipement automobile ou d'autres produits intenses en main-d'œuvre, forment le gros des exportations marocaines et tunisiennes. Sans oublier le poids massif du tourisme et, désormais, des activités de services délocalisées.

La bilatéralisation des relations entre l'UE et les pays du Maghreb, avec notamment la mise en place de « statuts avancés⁸ » pour certains États, illustre une dynamique qui, par ricochet, va à l'encontre d'une intégration régionale euro-méditerranéenne.

La tendance actuelle, c'est bel et bien l'atomisation régionale, chaque pays ayant un degré de partenariat distinct avec l'UE. La philosophie instaurée par la politique européenne de voisinage (PEV), depuis 2004, est clairement la traduction d'une posture complémentaire qui se confirme. Bruxelles privilégie la différenciation, et les pays du Maghreb dont les divisions sont notoires et les intérêts très variables, préfèrent négocier séparément la teneur de leur partenariat avec l'Europe. Et ce n'est pas l'Union pour la Méditerranée, pourtant multilatéraliste dans sa philosophie d'action, qui infléchirait cette dynamique.

Avec la lutte contre le terrorisme et des trafics (armes, migrants, stupéfiants), le Sud de la Méditerranée est véritablement un enjeu de stabilité intérieure pour l'Europe. S'il est incertain que l'UPM puissent constituer une réponse durable, il est, cependant, certain que ce projet est considéré comme attractif

7. Des accords d'association et des multiples accords bilatéraux de coopération entre les différents pays des deux rives.

8. Accordé au Maroc le 13 octobre 2008 et à la Tunisie le 19 novembre 2012.

pour les pays du Sud. Avec les actions de dépollution de la Méditerranée, les autoroutes maritimes⁹ et terrestres¹⁰, l'accès à la gestion de l'eau, les échanges culturels et le financement d'infrastructures médicales, indéniablement l'UPM constitue une source de financement non négligeable pour ces pays. En effet, la stabilité, la paix et la sécurité ne peuvent se faire sans un réel effort de co-développement. L'UPM en offre le cadre et les moyens.

L'Union pour la Méditerranée ou le temps des chimères

À première vue, quoi de plus naturel que de mettre à l'honneur l'extraordinaire héritage de la Méditerranée. Pour les pays européens, s'éloigner du Sud de la Méditerranée, serait apparenté à une sorte de renoncement. Les pays des deux rives sont unis par des relations anciennes qui s'expliquent notamment par l'histoire, la géographie, les rapports économiques et sociaux.

« Dès lors, la question des relations entre les deux rives de la Méditerranée, c'est à dire les rapports des pays de l'Union européenne et de ceux du Sud de la Méditerranée ne peut être réduite à des problèmes de quotas d'agrumes ou de légumes, de sécurité ou de contrôle des flux migratoires. Cette question ne peut pas être limitée aux problèmes – aussi importants soient-ils – de l'environnement, de l'eau, des transports maritimes, de la coopération universitaire, etc. La motivation d'une politique euro-sud-méditerranéenne ne peut être seulement liée à des intérêts sécuritaires, matériels ou techniques, elle doit s'inspirer de la volonté de retrouver de vieilles affinités pour réorganiser un espace commun et solidaire »¹¹. « De tout temps, les civilisations qui se sont développées dans l'espace méditerranéen, se sont rencontrées, confrontées, associées. Les peuples qui ont la Méditerranée en partage sont à la fois des voisins et des cousins »¹².

Les tentatives pour renforcer ces liens de fraternité n'ont pas manqué. « Depuis le début des années 1970, il y a eu le Dialogue euro-arabe, de 1973 à 1990 ; le Dialogue 5+5, lancé en 1990 ; le Processus de Barcelone et la Politique européenne de voisinage »¹³ et le Projet d'Union pour la Méditerranée en 2007.

Alors que, depuis la chute de l'ancien bloc soviétique, les Européens se sont tournés vers l'Europe centrale et orientale en négligeant leur Sud, il revient à la France le mérite d'avoir replacé la Méditerranée au centre des géométries politiques. Partant du constat que le Processus de Barcelone n'a pas répondu aux attentes et s'était enfermé dans un dispositif technique et poussif, l'ancien président¹⁴ français a lancé l'idée d'une Union méditerranéenne entre les pays riverains.

Les difficultés de la construction politique de l'UE limitent les opportunités pour l'organisation d'un véritable ensemble euromaghébin. En effet, au moment où, en Europe, l'initiative du « traité simplifié » avait réussi à interrompre

9. Marseille/Alger ; Istanbul/Gaza ; Alexandrie/Gaza.

10. Tanger/Tunis ; Tel-Aviv/Suez/Le Caire.

11. Saint-Prot (2008, p. 107).

12. El Tibi et Saint-Prot (2008, p. 6).

13. El Tibi et Saint-Prot (2008, p. 6).

14. Nicolas Sarkozy a défini ce projet dans un discours prononcé à Tanger, le 23 octobre 2007.

provisoirement, sans le faire disparaître, le grand débat qui opposait partisans et adversaires du projet constitutionnel, la mise sur la table du projet d'Union pour la Méditerranée était un sujet polémique suscitant d'autres divisions. Ainsi,

« le projet a perdu de son originalité sous la pression de l'Allemagne¹⁵, hostile à la fois à une diplomatie française dynamique et au monde sud-méditerranéen [...] les pays arabes du Sud de la Méditerranée sont restés partagés entre l'intérêt (Égypte, Maroc, Tunisie) et la méfiance (Algérie, Libye). Cette méfiance est alimentée, notamment, par les réticences européennes à voir s'établir un partenariat sur une base égalitaire comme l'a proposé la France » (El Tibi et Saint-Prot, 2008, p. 6).

Dans une « Europe élargie » et avec une « politique de voisinage », la naissance de l'UPM traduit une cohérence politique dans le traitement présent et futur des voisins de l'Est, notamment des pays concernés par l'élargissement.

Par ailleurs, la crise économique et financière qui frappe le monde depuis 2008 n'a pas épargné la région. En Europe, les pays dont les budgets sont sous pression sont majoritairement ceux qui bordent la Méditerranée. Dans ce contexte, il est difficile pour ces pays de dégager des marges de manœuvre pour accroître leurs activités et financer des projets en Méditerranée. Cette grave crise économique qui traverse l'Europe, et dont les effets en cascade vont se faire durablement sentir¹⁶, incommode considérablement la coopération euro-méditerranéenne.

L'idée initiale du Processus de Barcelone de 1995 était de rapprocher les deux rives de la Méditerranée en développant une zone de libre-échange comme il en existe ailleurs dans le monde¹⁷. Seulement le modèle n'est pas forcément transposable à une région où existent des crises endémiques liées au conflit israélo-palestinien ou aux luttes politiques et religieuses permanentes au Liban. De plus, « l'Afrique aurait pu ne pas être concernée par ce débat européen, si sa partie septentrionale n'avait pas été décrétée unilatéralement partie intégrante de l'union naissante » (Ndaywel è Nziem, 2008, p. 270).

Le Maghreb devrait représenter un point de contact, d'échange, de prospérité et de dialogue entre l'Europe et l'Afrique tout entière. Si l'ambition politique du partenariat méditerranéen, dans sa diversité institutionnelle¹⁸, est d'insuffler aux dirigeants et aux sociétés arabes un esprit démocratique et une volonté de réformes, le pari est en passe d'être gagné. Mais si l'ambition économique est de faciliter le décollage de la région ou, du moins, de certains États de la région, le moins que l'on puisse dire c'est que c'est loin d'être réussi.

15. « Union méditerranéenne », transformée peu après en « Union pour la Méditerranée », à la suite des critiques allemandes et du compromis qui s'est réalisé incluant les vingt-sept pays de l'Union européenne.

16. Le Maroc et la Tunisie ont expérimenté, ces dernières années, la fragilité d'un modèle de développement basé sur la sous-traitance pour l'Europe.

17. L'Union européenne (UE), le Mercosur latino-américain, ou l'Asean en Asie.

18. Les politiques méditerranéennes de l'Union européenne ont connu plusieurs phases et plusieurs dénominations entre la décennie 1970 et la fin du xx^e siècle, caractérisées par le lancement en 1995 du Processus de Barcelone, lui-même dit Partenariat euro-méditerranéen (PEM).

L'Union du Maghreb, une nécessité géopolitique, géoéconomique et l'espoir d'un développement économique durable

L'actualité récente donne l'impression de s'enrouler sur elle-même, apportant par vagues successives des signaux d'espoirs ou d'inquiétudes et soulignant le décalage toujours aussi grand entre les projets ambitieux annoncés et la réalité.

Dans le paysage géopolitique maghrébin c'est la stagnation géopolitique qui domine. L'Europe y bredouille une politique étrangère à plusieurs voix, l'emprise et l'aura des États-Unis (Zoubir, 2007) restent conséquentes, les pays du Maghreb font toujours preuves de divergences tandis que la conjoncture économique les enrichit ou les fragilise.

Néanmoins, depuis quelques années, des mutations très importantes (démographie, économie, circulation des idées) s'opèrent au sein des sociétés maghrébines et certains nouveaux acteurs (Chine, Brésil, pays du Golfe) se sont invités sur ce « théâtre stratégique ».

L'Union du Maghreb, un impératif stratégique

La Maghreb peut-il exister sans l'Europe ? À contre-courant du consensus établi sur les perspectives de l'Euro-Méditerranée, ce questionnement provoque nécessairement et utilement le débat. En effet, ce questionnement, aussi pertinent soit-il, n'en est pas moins ambigu. Envisager un Maghreb sans l'Europe renvoie inexorablement à poser la question d'une Europe sans le Maghreb. Cette équation triviale ne résiste pas aux forces de la géographie et de l'histoire, de l'influence politique réciproque ou encore des relations humaines, économiques et financières. Le caractère structurel, et probablement irréversible, de ces interdépendances a créé un lien organique. Mais, à un moment où le contenu stratégique du processus de Barcelone et de l'Union pour la Méditerranée tend à s'épuiser et où les équilibres géopolitiques et économiques se recomposent, d'évidence ce lien euro-méditerranéen tend à se relâcher. C'est en ce sens que la question des conditions de l'intégration économique et politique des pays du Maghreb est posée.

L'Union du Maghreb, une nécessité économique...

À une époque d'interdépendance des économies, les gains de l'intégration maghrébine seraient plus importants que jamais et les coûts relatifs à son absence sont exorbitants.

La défaillance des mécanismes maghrébins de coordination des politiques économiques et une insertion non concertée et exclusivement verticale à l'espace européen font que les relations intermaghrébines se réduisent à une somme de relations bilatérales, parfois contradictoires, rarement complémentaires. En effet,

« pour accroître leur potentiel d'attractivité des investissements étrangers, les pays se livrent le plus souvent à une concurrence excessive qui entraîne une surenchère fiscale, et par extension un désarmement des politiques publiques. Ensuite, les complémentarités économiques sont neutralisées, chaque pays optant pour des positionnements sectoriels identiques. Le mimétisme des stratégies industrielles provoque une dispersion des ressources productives et affaiblit le potentiel d'économies d'échelle, d'apprentissage technologique et de signalement de l'attractivité sectorielle » (Mezouaghi, 2010, p. 165).

Confrontés aux mêmes problèmes structurels (pression démographique, chômage des jeunes, pauvreté, corruption, disparités territoriales), les pays du Maghreb pourraient faire de l'intégration un catalyseur de croissance et de développement.

Leur intégration effective engendrerait un supplément de croissance minimum de 1% à 2% par an du PIB régional. Outre l'accroissement des échanges commerciaux, l'intégration permettrait de relancer les investissements intra-régionaux, de réaliser des économies d'échelles dans les secteurs agro-alimentaire, énergétique et industriel, et de permettre un développement économique durable des pays du Maghreb.

L'intégration et la démocratisation seraient en effet les meilleures réponses aux enjeux économiques (climat des affaires, taille critique des marchés) et sécuritaires (immigration, terrorisme) qui structurent les relations entre l'UE et les pays du Maghreb. L'intégration des pays du Maghreb se traduirait également par une position plus forte de ces derniers dans les négociations internationales. Pour autant, elle ne constituerait pas un renoncement aux ambitions de l'Union pour la Méditerranée mais bien un des noyaux durs pour relancer le Partenariat euro-méditerranéen sur des bases plus solides.

Pour toutes ces raisons, l'intégration du Maghreb n'est pas un luxe mais un impératif stratégique.

...et un impératif géopolitique

« Si, depuis fort longtemps, la Méditerranée n'est plus le centre de gravité géoéconomique de la planète, la région n'en demeure pas moins traversée par de multiples courants qui rythment la mondialisation, et n'est pas absente de ce processus global où les flux commerciaux, culturels et humains s'agitent » (Abis, 2010, p. 10).

Dans ce cadre et sur le plan géostratégique, il convient de ne pas sous-estimer la centralité maghrébine. Pour de nombreux pays, être actif au Maghreb, c'est en quelque sorte affirmer des ambitions à l'international. Bien que l'Union européenne y exerce une domination claire, le Maghreb conserve une place majeure sur l'échiquier des relations internationales. Échiquier qui toutefois devenant puzzle, révèle de plus en plus de nouvelles stratégies de puissances de la part des pays émergents.

Relativement déçus (et à des degrés différents) par la tiédeur du partenariat proposé par l'Union européenne, la majorité des pays du Maghreb sont engagés dans une diversification de leurs relations économiques et politiques. Ils élargissent l'amplitude de leur diplomatie et s'ouvrent au monde. Leur politique extérieure est ainsi devenue multidirectionnelle.

Certaines puissances, historiquement présentes au Maghreb, comme les États-Unis ne s'y désengagent pas. Nul n'ignore le rôle décisif des États-Unis dans les événements récents en Tunisie. La Russie et les autres nouveaux grands acteurs, comme la Chine et l'Inde, s'intéressent de plus en plus au Maghreb en souhaitant en faire une plateforme d'accès au marché européen. Leurs entreprises peuvent bénéficier des accords entre les pays du Maghreb et l'UE.

Ainsi, multiplication et recombinaison des alliances se combinent simultanément avec des tropismes géographiques tous azimuts. Le Maroc, par exemple, dispose d'un accord de libre-échange avec les États-Unis depuis 2004 et bénéficie d'un « statut avancé » avec l'UE depuis 2008 et regarde de plus en plus vers

l'Afrique de l'Ouest (Sylla, 2010 et Alaoui, 2010). Si cette situation nouvelle n'est pas sans soulever un certain nombre d'enjeux, les années à venir pourraient être caractérisées par davantage de rapports entre les pays du Nord de l'Afrique et ceux situés au Sud du Sahara.

Ces nouvelles dynamiques politiques et économiques introduisent des ruptures. Elles participent d'une diversification salutaire des partenaires et des alliances, d'une consolidation de l'ouverture économique et d'une amélioration de l'attractivité de la région.

C'est donc à l'aune de ces enjeux qu'il faut penser l'intégration régionale au Maghreb et non à la mesure des logiques nationales, voire des stratégies politiques à court terme.

Dans cette perspective, alors que les opinions publiques penchent davantage en faveur du rapprochement, seule la poursuite du processus démocratique engagé dans ces pays est à même de faire sortir les dirigeants d'une logique nationale afin de mettre en œuvre les conditions de la constitution d'un ensemble politique maghrébin.

Des aspirations démocratiques porteuses d'espoir pour l'avenir de l'Union du Maghreb

Il y a des moments où l'Histoire s'accélère. Le « printemps arabe » est un épisode accélérateur de l'évolution des sociétés où il s'est produit, tout comme la vague démocratique qui a abouti il y a plus de vingt ans à l'écroulement du communisme en Europe.

Au-delà des expressions nationales, pacifiques ou violentes, et des lendemains de ce « printemps arabe », la portée régionale de ce moment clé est sans aucun doute porteuse d'espoir. Si l'idée d'une relance de l'intégration de l'ensemble du monde arabe, du Maghreb au Machrek, paraît irréaliste à ce stade, le projet d'Union du Maghreb bénéficie dans ce contexte d'une opportunité historique pour sortir de l'ornière dans laquelle il se trouve depuis 1994.

Des soulèvements populaires...

Les résultats d'une enquête (Martinez *et al.*, 2006) menée entre juillet et août 2006 en Algérie « montrent clairement que le blocage de la région est dû principalement à un déficit démocratique ». Une immense majorité de la population sondée « plaide pour la création d'un parlement maghrébin où des députés élus de façon démocratique chercheraient à répondre aux problèmes des citoyens de la région ».

Si les dernières révoltes mettent en exergue les profondes mutations sociétales à l'œuvre dans les pays du Maghreb, elles révèlent cependant tout le décalage qui existait entre la perception européenne du Maghreb et les aspirations démocratiques des peuples de la rive Sud de la Méditerranée. Il suffit de penser qu'il y a moins de six ans, Bashar El-Assad et le Colonel Kadhafi étaient censés contribuer à redonner un élan au processus de Barcelone dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée, pour mesurer la défaillance de l'approche¹⁹ européenne de ce partenariat ou du moins ses limites.

En outre, de nombreux paramètres ont évolué, à commencer par les réalités sociodémographiques et l'attachement à certaines valeurs. Le statu quo sociétal constitue une idée bien souvent reçue sur le Maghreb et les pays arabes en général. Les soulèvements ont été initiés par un mouvement populaire sans agenda ni expérience politiques, et ses instigateurs sont encore en train de faire l'apprentissage du combat politique dans un cadre rénové mais qui demeure précaire. Si ces soulèvements ont, d'une manière ou d'une autre, réussi à attirer à eux une partie de la classe politique, des technocrates et des notables, il est important de rester prudent pour que cette prise de conscience de la nécessité de réformer et de prendre son destin en main soit menée dans le cadre de systèmes politiques respectueux des valeurs universelles.

Le « printemps arabe » a mis fin à l'idée selon laquelle la stabilité était mieux assurée par des régimes autoritaires que par des démocraties. Face à la montée de nouvelles puissances comme la Chine et l'Inde, un Maghreb démocratique et prospère représenterait un allié de poids pour l'UE dans la mondialisation. Tirer les leçons de l'échec du Partenariat euro-méditerranéen et changer de philosophie est d'autant plus nécessaire que ce qui se joue en réalité est la place de l'Europe dans le monde globalisé du 21^{ème} siècle. Pour que ce dernier ne soit pas bipolaire, l'Europe n'a-t-elle pas besoin d'une Union du Maghreb lui permettant de jouer pleinement sa partition aux côtés des États-Unis et de la Chine ?

Il est donc urgent de reconsidérer à nouveau l'idée d'une union entre les seuls pays maghrébins comme un facilitateur de la construction de l'Union

19. « Dès le lancement du Processus de Barcelone en 1995, le Partenariat euro-méditerranéen s'était donné comme objectif de réduire le fossé politique, économique et culturel entre les deux rives de la Méditerranée. Quinze ans plus tard, du haut de la « forteresse Europe », nous regardons interloqués les sociétés arabes se soulever et s'emparer d'une souveraineté longtemps confisquée, mais sans recourir à notre aide et presque malgré nous, trop occupés que nous étions à nous barricader contre clandestins et terroristes. Cet aveuglement trouve son origine dans l'échec d'un projet original que les politiques n'ont pourtant pas su ni voulu faire fructifier. » Schäfer (2011, p. 118).

pour la Méditerranée. Les pays du Maghreb pourront ainsi devenir une force motrice du passage de la coopération à un niveau supérieur.

... et la (re)naissance d'un espoir

Face aux changements dans le monde arabe, il est nécessaire de changer de paradigme en renforçant le partenariat entre les pays du Maghreb d'un côté et en refondant le Partenariat euro-méditerranéen de l'autre.

En effet, il faut d'abord

« en finir avec le mythe méditerranéen. La Méditerranée comprise comme une matrice civilisationnelle mobilisant les énergies et qui serait en soi productrice d'unité voire de point de rencontre des civilisations, n'existe que dans l'imaginaire politique au Nord. Aucun peuple²⁰ sud-méditerranéen n'inclut la Méditerranée dans les éléments de définition de son identité. L'appartenance au monde arabe, à la civilisation arabo-islamique voire à l'espace géographique africain sont beaucoup plus importants que la référence au cadre méditerranéen. Historiquement pour le Sud, la Méditerranée a toujours été une frontière, le lieu d'une opposition conflictuelle et la limite de l'altérité. » (Moisseron, 2011, p. 160-161).

Cependant, si l'idée d'un partenariat euro-méditerranéen doit rester la règle, il est de l'intérêt de l'UPM d'avoir un Maghreb uni. La coopération euro-méditerranéenne gagnera en efficacité. L'Union européenne n'a vraisemblablement pas vocation à s'enfermer dans une dynamique exclusivement Nord/Nord, et les pays maghrébins n'ont pas davantage intérêt à s'intégrer dans un processus exclusivement Sud/Sud. Les deux ensembles intégrés pourraient institutionnaliser leurs échanges sans renoncer pour autant à l'UE pour les uns et à l'UMA pour les autres.

L'Union du Maghreb Arabe repose sur l'idée d'un « destin commun » et des nombreuses affinités entre les peuples dans la région : la langue, la religion, l'histoire. Bien que affective, cette vision de l'intégration régionale est toujours présente dans les représentations populaires. Cette approche romantique de l'intégration : « nous sommes semblables, nous pouvons nous unir » n'est pas complètement dénuée de sens. L'intégration politique et économique du Maghreb n'est pas chose aisée, mais elle reste un impératif pour que les Maghrébins restent des acteurs de l'Histoire sans qu'ils renoncent au dialogue millénaire avec l'autre côté de la Méditerranée.

Il convient néanmoins de rester lucide et d'étudier quelles sont les perspectives raisonnables pour le Maghreb, sans optimisme outrancier ni pessimisme excessif. Le temps n'est plus à l'illusion lyrique ou à une vague utopie sans lendemain. Le temps est à l'espoir ; celui qui implique l'engagement à tous les niveaux de l'opinion publique et des institutions de telle sorte que les idées exprimées, les décisions prises et les actions qui en découlent puissent garantir la pérennité des avancées et des initiatives plaidant et allant dans le sens d'une Union maghrébine effective, stable et solidaire.

20. Bien qu'au Maroc, par exemple, la diversité des apports de civilisation est explicitement énoncée dans le Préambule de la Constitution de 2011. Cette dernière confirme que l'identité arabo-islamique du pays est enrichie par les dimensions amazigh, africaine, hébraïque, andalouse et méditerranéenne.

Conclusion : Plaidoyer pour une Union maghrébine effective

L'enjeu est de taille pour les économies et les sociétés maghrébines dont la désunion les rend tous les jours un peu plus vulnérables et marginales au sein de l'économie mondiale. Plus le Maghreb sera désuni, plus son pouvoir de négociation avec l'Union européenne sera faible. L'Union le ferait gagner en crédibilité et lui permettrait de faire valoir ses intérêts propres. Aux liens asymétriques Maghreb-Europe, les Maghrébins doivent répondre par l'intégration et la coopération Sud-Sud, enjeu fondamental du développement. Il n'est pas question pour le Maghreb de s'unir pour mieux se dresser contre l'Europe mais il doit relever son propre défi.

De plus, son union ne doit pas seulement se réaliser dans la perspective de l'Europe seule²¹. Le Maghreb doit être envisagé sous un angle volontariste, ambitieux et audacieux, qui consisterait à façonner un véritable pôle progressivement intégré, pour tenter de peser sur l'échiquier international et finalement exister sur la carte géopolitique du monde.

Les Maghrébins doivent accepter de regarder en 2013 la question de la coopération intermaghrébine comme une nécessité résolument pragmatique, visant à assurer la stabilité et la prospérité et donc comme jouant un rôle d'amortisseur pour limiter les effets des chocs de la mondialisation qui devraient s'amplifier. En 2013, plus que jamais les conditions prometteuses sont réunies pour espérer voir les pays de cette région dépasser les nationalismes réducteurs et bâtir une région solidaire et progressivement intégrée.

« Rien n'est plus puissant qu'une idée dont l'heure est venue. » Victor Hugo

Bibliographie

- ABIS Sébastien, 2010, « Il était une fin... l'Euro-Méditerranée », *Confluences Méditerranée*, n° 74, p. 9-24.
- ALAOUI Nezha, 2010, « La projection économique des pays du Maghreb sur l'Afrique Sub-saharienne », *Le Maghreb dans son environnement régional, Note de l'IFRI*, juin.
- BENSIDOUN Isabelle et CHEVALLIER Agnès, 1996, *Europe-Méditerranée : le pari de l'ouverture*, Paris, Economica, p. 176.
- DE RATO Rodrigo, 2005, « Intégration économique au Maghreb : sur le chemin de la prospérité », *L'Economiste (Maroc)*, 15 juin.
- EL TIBI Zeina et SAINT-PROT Charles, 2008, « Quelle Union pour quelle Méditerranée ? », *Études Géopolitiques*, n° 9, p. 5-8.
- GHOZALI Faïza, 2009, « Maghreb : les milliards perdus de la désunion », *Jeune Afrique*, 17 février [En ligne : <http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAJA2510p055-058.xml0/>].

21. Un Maghreb de la défense n'aurait-il pas été en mesure d'être l'acteur principal dans la recherche d'une issue à la situation au Mali ?

- GUITTON Jocelyn, 2013, *Quel gouvernement économique pour l'Union européenne ?*, Bruxelles, Bruylant, p. 168.
- LE TOURNEAU Roger, 1962, *Évolution politique de l'Afrique du Nord musulmane : 1920-1961*, Paris, Armand Colin.
- MAHIOU Ahmed, BENACHOUR Rafea et ELMADMAD Khadidja, 2012, « Dossier de recherche IX | 2013 : Le Maghreb avec ou sans l'Europe ? », *L'Année du Maghreb* [En ligne], mis en ligne le 28 août 2012, consulté le 5 janvier 2013. URL : <http://anneemaghreb.revues.org/1357?file=1>.
- MARTINEZ Luis et al., 2006, L'Algérie, l'Union du Maghreb Arabe et l'intégration régionale, *projet de recherche EuroMeSCo*, octobre.
- MEZOUAGHI Mihoub, 2010, « L'impératif de reconnexion économique de la Méditerranée à l'Europe », *Confluences Méditerranée*, n° 74, p. 155-168.
- MOISSERON Jean-Yves, 2011, « Après les révolutions arabes : changer de paradigme dans le partenariat euro-méditerranéen », *Confluences Méditerranée*, n° 77, p. 153-165.
- NDAYWEL È NZIEM Isidore, 2008, « L'Union pour la Méditerranée : un projet pour diviser l'Afrique et tourner le dos à la Francophonie », in Adame BA KONARÉ, *Petit précis de remise à niveau sur l'histoire africaine à l'usage du président Sarkozy*, La Découverte « Cahiers libres », p. 269-280.
- SAINT-PROT Charles, 2008, « La Méditerranée n'est pas une frontière », *Études Géopolitiques*, n° 9, p. 107-116.
- SCHÄFER Isabel, 2011, « Les politiques euro-méditerranéennes à la lumière du printemps arabe », *Mouvements*, n° 66, p. 117-126.
- SYLLA Samba Khassé, 2010, « La nouvelle politique africaine du Maroc », *Afkar- Ideas*, n° 24.
- ZOUBIR Yahia H., 2007, « Les États-Unis et le Maghreb : primauté de la sécurité et marginalité de la démocratie », *L'Année du Maghreb II*, p. 563-584.